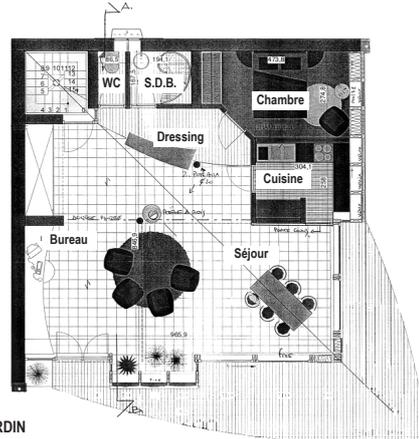
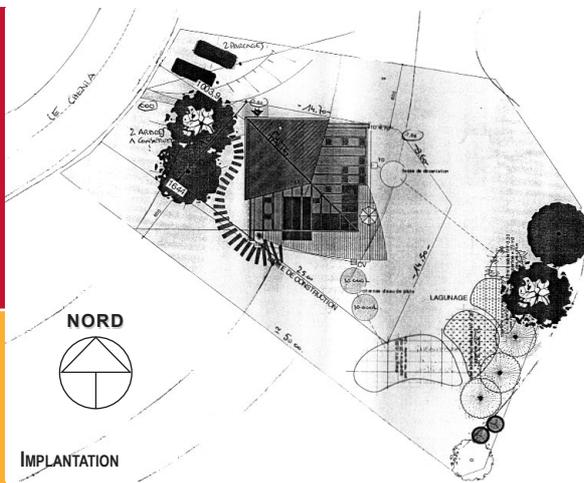
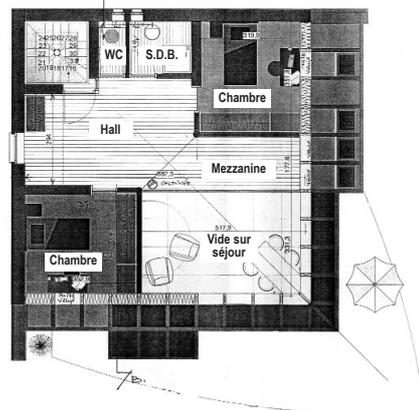


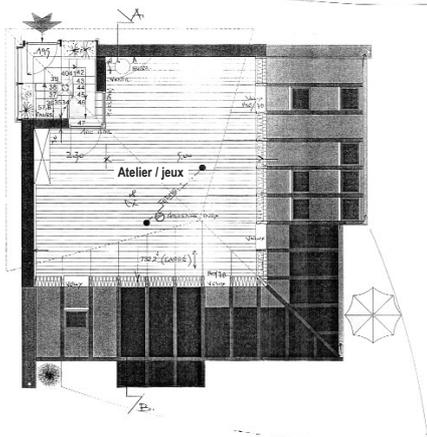
FICHE 9  
Implantation  
Projet



REZ DE JARDIN



ETAGE 1



ETAGE 2

CRITÈRES DE LA CHARTE APPLIQUÉS AU PROJET

- 1  $U_{max}$  :  $U_{fenêtre} = 1,52$   $U_{toiture 55^\circ} = 0,17$   
 $[W/m^2K]$   $U_{mur} = 0,45$   $U_{toiture 30^\circ} = 0,18$   
 $U_{mur enterré} = 0,38$   $U_{plancher sol} = 0,68$
- 2 Niveau K : 40
- 2' be  $[MJ/m^2an]$  : 181
- 3 Système de ventilation : ventilation naturelle (système A)
- 4 Système de chauffage : chaudière au gaz à condensation HRTOP - régulation hebdomadaire
- 5 Système ECS : chaudière - ballon isolé - préchauffage par capteurs solaires

Cette maison est relativement compacte, orientée au sud-est, avec peu d'ouvertures sur les autres orientations. Elle est partiellement enterrée sur deux étages.

Vu l'importante surface vitrée au sud et à l'est, il y a un risque de surchauffe en été, malgré l'inertie provenant de la partie du bâtiment partiellement enterrée. Des stores extérieurs permettront d'éviter cet inconfort.

L'extraction d'air du système de ventilation naturelle est assurée par des gaines de ventilation verticales débouchant le plus près possible du faite dans les W.-C. et salles de bains, ainsi que par une extraction murale avec un ventilateur dans la cuisine.

Surface de plancher chauffé  $A_{ch} = 237 m^2$

Volume protégé  $V = 620 m^3$

Les besoins de chauffage (be) estimés sont de 71,4 kWh/m<sup>2</sup>.an, soit 16.930 kWh par an. Le chauffage étant assuré par une chaudière au gaz, cela revient à une consommation annuelle d'environ 1.690 m<sup>3</sup> de gaz.



RÉINVENTONS  
L'ÉNERGIE

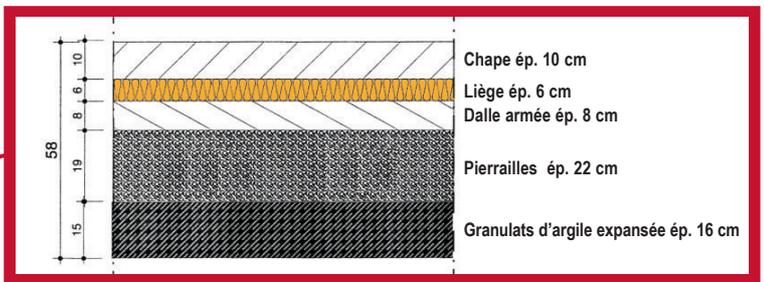
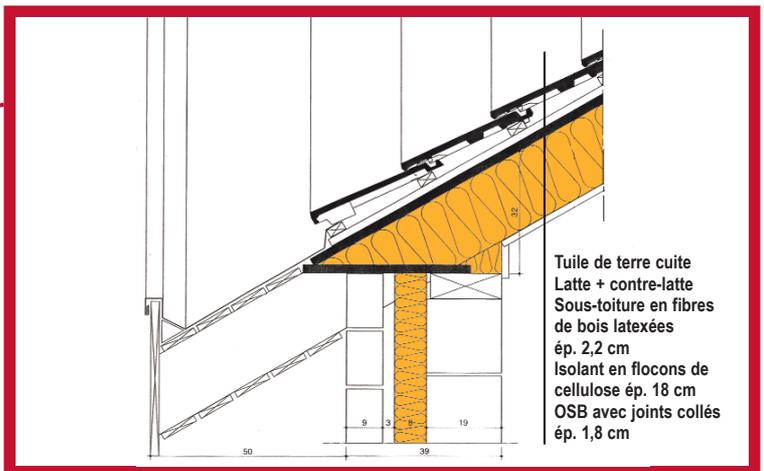
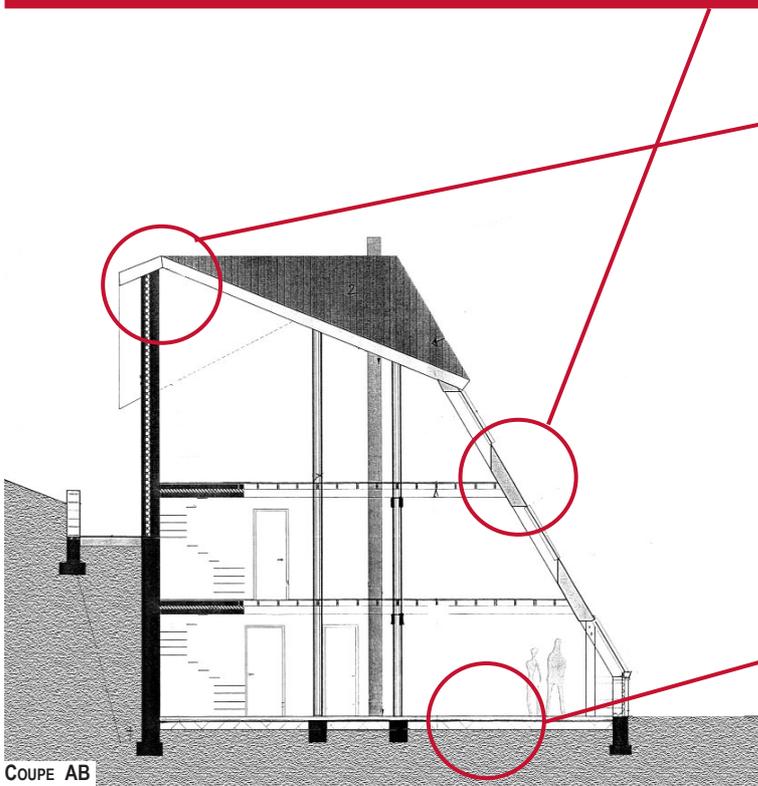
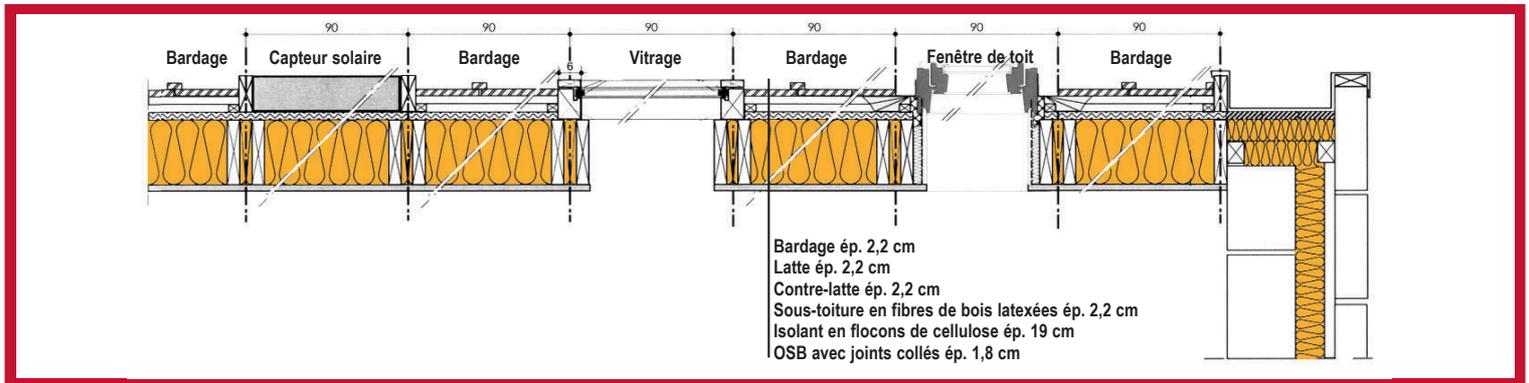
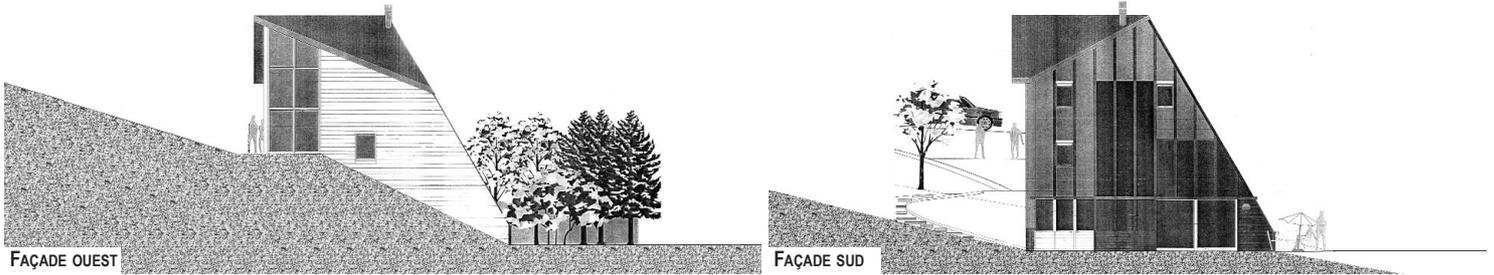
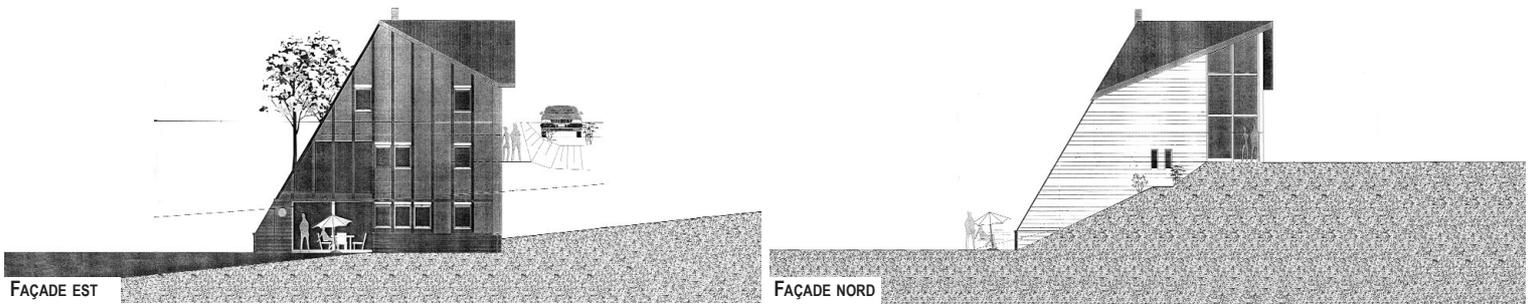


CONSTRUIRE  
AVEC L'ÉNERGIE

*naturellement !*



RÉGION WALLONNE



Site internet : <http://energie.wallonie.be>

Un guide pratique destiné aux candidats bâtisseurs et une brochure technique pour architectes et entreprises peuvent y être téléchargés ou commandés en ligne.

Numéro d'appel pour les professionnels (Avis techniques du CSTC) : 02 716 42 11

Numéro d'appel pour les particuliers (Guichets de l'énergie) : 078 15 15 40

L'action "Construire avec l'énergie... naturellement" est développée et coordonnée par la DGTRE, encadrée par le partenariat CiWaCo - CSTC - FUL - IFAPME - UCL - ULg.

La réalisation de cette fiche a été confiée à l'Université de Liège (CIFIUL).

